

*Questions orales*

les provinces, parce qu'elles veulent dépenser l'argent du gouvernement fédéral.

**Mme le Président:** A l'ordre!

\* \* \*

**LES FINANCES**

ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LES PROPRIÉTAIRES QUI DOIVENT PAYER DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES ÉLEVÉS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'ai beaucoup aimé les questions posées par le chef de l'opposition officielle aujourd'hui et, permettez-moi de le dire, je les ai aimées hier quand je les ai posées pour la première fois.

• (1430)

[Traduction]

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le fait est que des milliers de familles canadiennes versent actuellement en mensualités hypothécaires de \$200 à \$300 de plus qu'elles devraient vu les taux courants parce qu'elles doivent continuer de payer une hypothèque qu'elles ont obtenue à une époque où les taux oscillaient entre 18 et 23 p. 100. Étant donné que notre parti a posé des questions au ministre des Finances à ce sujet il y a deux jours et que le parti conservateur lui en a posé hier et comme le ministre ne nous a pas donné de réponse précise, peut-il maintenant nous promettre et surtout promettre à ces familles défavorisées que le gouvernement du Canada va remédier à cet état de choses pour qu'elles ne soient plus obligées d'acquitter ces surcroûts de paiement.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je tiens tout d'abord à remercier le chef du Nouveau parti démocratique d'avoir signalé que nous sommes heureux de voir que le chef de l'opposition est à la Chambre aujourd'hui pour sa visite hebdomadaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Comme vous avez bon caractère.

**Des voix:** Vingt-trois pour cent!

**Mme le Président:** A l'ordre. A l'ordre, je vous prie!

**M. Lalonde:** Madame le Président, les conservateurs voudraient apparemment que je dise «visite bi-hebdomadaire». Je me suis peut-être trompé.

**Une voix:** Vous vous êtes trompé il y a longtemps.

**M. Lalonde:** Quant à la question posée par le député...

**M. McDermid:** Vous allez partir faire un autre voyage d'un mois. Parlez-nous de votre prochain voyage, Pierre.

**Mme le Président:** A l'ordre. Comme la présidence n'arrive pas à suivre le débat, j'imagine qu'il y a beaucoup de députés qui ne le peuvent pas non plus.

**M. Lalonde:** Madame le Président, comme le député le sait, j'ai exhorté un grand nombre d'établissements financiers à

tenir compte des problèmes des Canadiens. Dans bien des cas, ils ont accepté de corriger la situation non seulement par suite de mes propres démarches, mais aussi à la suite des instances présentées par divers députés.

**Une voix:** Ce n'est pas vrai.

**M. Lalonde:** J'entends un député néo-démocrate dire que ses propres efforts n'ont pas été couronnés de succès.

**Une voix:** Pas dans ma circonscription.

**M. Lalonde:** Je signale que c'est probablement parce que le député n'a pas bien fait son travail. Je peux lui citer divers cas dont les députés de ce côté-ci de la Chambre se sont occupés eux-mêmes sans demander au ministre des Finances de faire leur travail. Ils ont fait leurs propres démarches. Un grand nombre de cas ont déjà été réglés.

Le député voudrait que nous fassions davantage et que nous adoptions une mesure législative à cet égard. Je le répète, j'ai aussi reçu des instances à ce sujet de certains députés de ce côté-ci de la Chambre au cours des dernières semaines. Nous avons examiné cette question. Il y aurait certains avantages évidents à prendre des mesures, mais il y aurait aussi des problèmes. L'un des problèmes dont le député devrait tenir compte, c'est que toute mesure que nous pourrions prendre entraînerait des frais. Nous ne voudrions surtout pas que cela entraîne une hausse générale des taux d'intérêt hypothécaires parce que si l'on oblige les établissements financiers à autoriser le remboursement d'une hypothèque, en exigeant par exemple un supplément de trois mois pour tout le monde, les établissements de prêt pourraient être obligés d'en tenir compte lorsqu'ils déterminent le montant total qu'ils doivent exiger en intérêts.

Nous sommes en train d'examiner la question. Si nous pouvons la régler d'une façon avantageuse pour les consommateurs, je puis garantir aux députés que le gouvernement fera le nécessaire.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR AUPRÈS DES BANQUES À CHARTE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je signale au ministre des Finances qu'au cours des 18 mois où les Canadiens ont dû renouveler leur hypothèque aux taux d'intérêt exorbitants de 18 à 23 p. 100, les banques à charte du Canada ont réalisé des bénéfices de 2.5 milliards de dollars. On ne peut donc guère dire qu'elles sont en difficulté. Aux États-Unis, à l'époque où le Président Kennedy avait les mêmes préoccupations à cause de l'industrie métallurgique de son pays, il a pris immédiatement des mesures en demandant aux sociétés de réduire le prix de l'acier si elles voulaient éviter une intervention gouvernementale. Le ministre des Finances est-il prêt à prendre des mesures semblables à l'égard des banques canadiennes en leur demandant de renouveler ces hypothèques à un taux qui permettra aux Canadiens d'économiser de l'argent comme il se doit, au risque de voir le gouvernement du Canada d'intervenir sur-le-champ par voie législative?